

**Assemblée générale**

Distr. générale  
4 septembre 2007  
Français  
Original : anglais

---

**Soixante et unième session**

Point 61 a) de l'ordre du jour

**Promotion de la femme : promotion de la femme****Lettre datée du 29 août 2007, adressée au Secrétaire général par le chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de l'Autriche auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint une lettre datée du 19 juin 2007 qui vous est adressée par M<sup>me</sup> Ursula Plassnik, Ministre fédérale de la République d'Autriche pour les affaires européennes et internationales, et M<sup>me</sup> Condoleezza Rice, Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique (voir l'annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la soixante et unième session de l'Assemblée générale, au titre du point 61 a) de l'ordre du jour.

Le Chargé d'affaires par intérim  
(*Signé*) Christian **Ebner**



**Annexe à la lettre datée du 29 août 2007 adressée  
au Secrétaire général par le chargé d'affaires  
par intérim de la Mission permanente de l'Autriche  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Lettre datée du 19 juin 2007, adressée au Secrétaire  
général par M<sup>me</sup> Ursula Plassnik, Ministre fédérale  
de la République d'Autriche pour les affaires européennes  
et internationales, et M<sup>me</sup> Condoleezza Rice, Secrétaire  
d'État des États-Unis d'Amérique**

Le 31 mai 2007, le Groupe de travail des femmes de pouvoir s'est réuni à Vienne pour étudier des stratégies d'accèsion des femmes aux responsabilités en matière de règlement des différends et de consolidation de la paix. Cette réunion s'inscrivait dans le contexte d'une conférence internationale intitulée « Femmes de pouvoir – Réseau pour la paix et la sécurité au Moyen-Orient ».

Les femmes peuvent faire beaucoup pour faciliter le règlement des différends et la consolidation de la paix, aux niveaux tant local qu'international. Pour faire en sorte que leur voix soit entendue et que leur contribution soit effectivement prise en compte, les membres du Groupe de coordination se sont mis d'accord sur une série de recommandations (voir ci-joint).

Le Groupe de coordination vous demande en particulier d'établir en priorité un mécanisme visant à accroître le nombre des femmes prises en considération pour exercer les fonctions de représentant spécial ou d'envoyé spécial des Nations Unies, notamment pour diriger des opérations de maintien de la paix. À l'heure actuelle, on ne compte aucune femme parmi les 54 représentants spéciaux du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies dans les régions en situation de conflit ou de postconflit.

Le Groupe de travail des femmes de pouvoir se félicite à l'avance du dialogue et de la coopération qui vont s'instaurer avec vos collaborateurs à ce sujet.

La Ministre des affaires étrangères  
de l'Autriche  
(*Signé*) Ursula **Plassnik**

La Secrétaire d'État des États-Unis  
(*Signé*) Condoleezza **Rice**

## Pièce jointe

### Réseau pour l'autonomisation des femmes

### Réunion du Groupe de coordination

Vienne, 31 mai 2007

### Recommandations concernant l'accès des femmes aux responsabilités en matière de règlement des différends et de consolidation de la paix

Le 31 mai 2007, M<sup>me</sup> Condoleezza Rice, Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique, et M<sup>me</sup> Ursula Plassnik, Ministre fédérale de l'Autriche pour les affaires européennes et internationales, ont accueilli une réunion du Groupe de coordination du Réseau pour l'autonomisation des femmes à Vienne, afin d'étudier des stratégies d'accession des femmes aux responsabilités en matière de règlement des différends et de la consolidation de paix. Cette réunion s'inscrivait dans le contexte d'une conférence internationale intitulée « Femmes de pouvoir – Réseau pour la paix et la sécurité au Moyen-Orient ».

Les femmes peuvent beaucoup faire pour faciliter le règlement des différends et la consolidation de la paix, aux niveaux tant local qu'international. Pour faire en sorte que leur voix soit entendue et que leur contribution soit effectivement prise en compte, les membres du Groupe de coordination se sont mis d'accord sur les recommandations suivantes :

- Le Groupe de coordination demande instamment au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies d'établir un mécanisme visant à accroître le nombre des femmes parmi les représentants spéciaux et envoyés des Nations Unies, notamment pour la direction d'opérations de maintien de la paix. Le fait qu'on ne compte à l'heure actuelle aucune femme parmi les 54 envoyés des Nations Unies dans les régions en situation de conflit ou de postconflit est inacceptable;
- Le Groupe de coordination s'engage à œuvrer en faveur de la nomination d'un plus grand nombre de femmes dans d'autres organisations internationales et régionales également, aux fonctions d'envoyé et de médiateur;
- Lorsqu'elles visiteront des régions en situation de conflit ou de postconflit, au Moyen-Orient par exemple, les membres du Groupe de coordination auront des consultations avec des groupes de femmes et avec des femmes actives dans le domaine de la défense des droits de l'homme;
- Le Groupe de coordination demande à la Commission de la consolidation de la paix de tenir dûment compte de la parité entre les sexes dans tous les aspects de ses travaux et de faire en sorte qu'il soit fait place aux femmes dans les processus de paix;
- Le Groupe de coordination a réaffirmé la nécessité de renforcer la structure de l'Organisation des Nations Unies pour ce qui est de l'égalité des sexes afin d'assurer l'exécution plus efficace et efficiente des programmes des Nations Unies axés sur l'intégration des femmes ainsi que des mandats s'y rapportant;

- Le Groupe de coordination demande en outre aux acteurs nationaux et internationaux de passer systématiquement en revue leurs programmes de coopération dans le but d'inclure dans leurs stratégies et programmes relatifs à la paix et à la sécurité des activités ciblées sur l'intégration des femmes.

Les membres du Groupe de coordination ont en outre décidé de nommer parmi leurs collaborateurs une personne qui sera chargée de veiller à l'application effective des présentes recommandations et de coordonner les activités futures du Réseau pour l'autonomisation des femmes.

#### **Liste des participantes**

**M<sup>me</sup> Ursula Plassnik**, *Présidente*

Ministre fédérale des affaires européennes et internationales, Autriche

**M<sup>me</sup> Condoleezza Rice**, *Coprésidente*

Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique

**M<sup>me</sup> Sheikha Haya Rashed Al-Khalifa (Bahreïn)**

Présidente de l'Assemblée générale des Nations Unies

**M<sup>me</sup> Benita Ferrero-Waldner**

Commissaire aux relations extérieures de l'Union européenne

**M<sup>me</sup> Kolinda Grabar-Kitarovic**

Ministre des affaires étrangères et de l'intégration européenne,  
République de Croatie

**M<sup>me</sup> Antoinette Batumubwira**

Ministre des affaires étrangères de la République du Burundi

**M<sup>me</sup> Kinga Göncz**

Ministre des affaires étrangères de la République de Hongrie

**M<sup>me</sup> Sumeira Malik**

Ministre de la condition de la femme, République islamique du Pakistan

---